

Jean-Luc Mélenchon

Vice-président de la « Plateforme du Parlement européen pour la laïcité »

Une messe célébrée au Parlement européen : la laïcité mise en cause

Le Parlement Européen doit représenter tous les citoyens européens à égalité. En tant que député européen je déplore donc que des offices religieux soient célébrés en son sein comme nous l'avons constaté le 3 mars dernier. Ce jour là tous les députés européens ont reçu une invitation à une « Sainte Messe Catholique » se déroulant dans l'enceinte du Parlement chaque mercredi dans une « salle de méditation » où trône un crucifix ! La laïcité, garante de la liberté de conscience de tous les citoyens est ainsi bafouée au su et au vu de tous.

J'ai donc pris l'initiative, avec les membres du bureau de la « Plateforme du parlement européen pour la laïcité en politique », dont je suis vice-président, de rédiger une lettre ouverte à l'attention du président Buzek (lettre ci-jointe). Il doit clarifier d'urgence sa responsabilité face à pareille mise en cause de la séparation du politique et du religieux. Pour garantir l'égalité des citoyens, les religions n'ont pas leur place dans les travaux du Parlement, ni dans son enceinte.

LETTRE

Bruxelles le 5 mars 2010

Monsieur le Président,

Le Parlement Européen est une institution européenne et à ce titre représente tous les citoyens européens quelle que soit leur religion, conviction ou philosophie. Or, nous avons pu constater ce mercredi 3 Mars 2010 que la "salle de méditation" du Parlement européen était utilisée chaque mercredi afin d'y célébrer une "Sainte Messe Catholique". La présence d'un crucifix sur le mur de la salle contredit le caractère "neutre" de ce lieu.

-Depuis quand des locaux du Parlement européens sont-ils mis à disposition de religions pour y célébrer leurs offices? Le bureau du Parlement européen autorise-t-il ces célébrations religieuses?

-Le Parlement européen finance-t-il les documents traduits en plusieurs langues qui sont mis à disposition lors de ces cérémonies?

-Comment la présidence compte-t-elle garantir la laïcité dans le fonctionnement du Parlement et dans l'usage de locaux dans l'enceinte du Parlement ? Les prêtres ont-ils un badge d'accès permanent au Parlement européen?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations,

La Plateforme du Parlement européen pour la Laïcité en politique

Sophie in 't Veld

Présidente,

Jean-Luc Mélenchon Franziska Brantner Joanna Senyszyn Jean-Marie Cavada

Vice-Présidents